

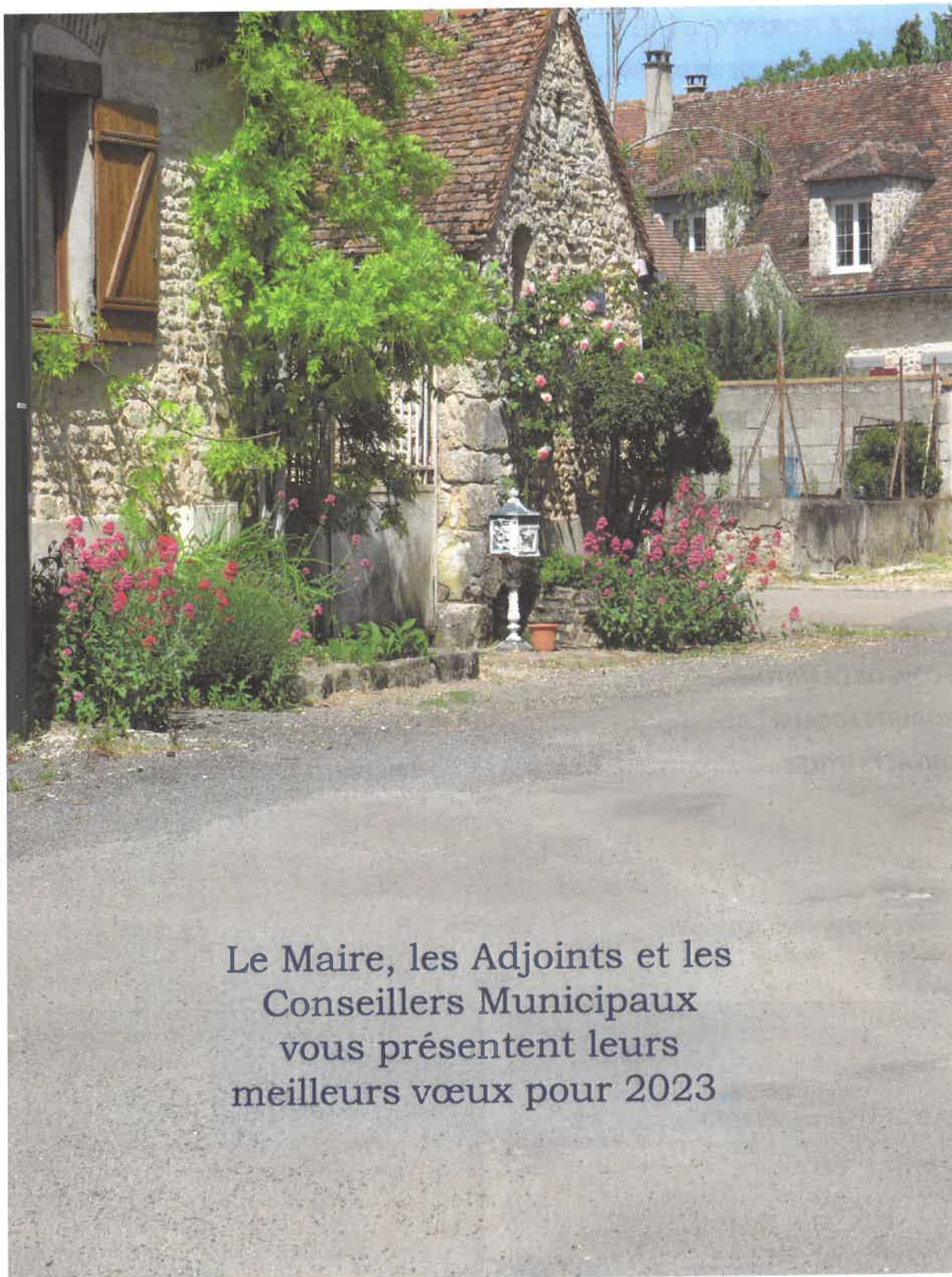


JANVIER 2023

2023 - 1

# LE GIRONVILLOIS

Le bulletin municipal d'informations



Le Maire, les Adjoints et les  
Conseillers Municipaux  
vous présentent leurs  
meilleurs vœux pour 2023

## SOMMAIRE

<b>MOT DU MAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>AU REVOIR A CORINNE.....</b>	<b>3</b>
<b>BIENVENUE A FLORENCE .....</b>	<b>3</b>
<b>DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .....</b>	<b>4</b>
<b>INFORMATIONS COMMUNALES .....</b>	<b>5</b>
<b>FÊTES ET CÉRÉMONIES .....</b>	<b>6</b>
<b>ASSOCIATION DU COMITE DES FETES DE GIRONVILLE .....</b>	<b>10</b>
<b>LE JARDIN METISSE .....</b>	<b>11</b>
<b>CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023.....</b>	<b>12</b>
<b>UN SYNDICAT : le S.D.E.S.M. (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne).....</b>	<b>13</b>
<b>LES ORDURES MENAGERES : SITOMAP .....</b>	<b>14</b>
<b>LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....</b>	<b>15</b>
<b>DEMARCHAGE TELEPHONIQUE.....</b>	<b>16</b>
<b>UNE PAGE D'HISTOIRE.....</b>	<b>17</b>
<b>LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.....</b>	<b>18</b>
<b>ETAT CIVIL.....</b>	<b>19</b>
<b>LA PAROLE À NOS AÎNÉS .....</b>	<b>20</b>
<b>LE COIN DE LA NATURE .....</b>	<b>20</b>
<b>PRODUITS LOCAUX .....</b>	<b>22</b>
<b>CONTACTS UTILES .....</b>	<b>23</b>

*Photo de couverture : Brian Watts*

Mairie  
1 rue Beaugé – 77890 Gironville  
Téléphone : 01 60 55 11 27  
Courriel : [mairie.gironville77@orange.fr](mailto:mairie.gironville77@orange.fr)  
Site : <https://mairiegironville77.fr/>  
SIRET : 217 702 075 00011  
Horaires d'ouverture au public  
Mardi : 14h00 à 18h30  
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h15

Comité de rédaction et de conception :  
Eva Gilles, Florence Herry, Ghislaine Léotard,  
Nicole Naudet, Natalia Plisson, Marian Watts  
Photos :  
Eva Gilles, Natalia Plisson, Marian Watts  
Responsable publication :  
Marian Watts, Maire

Imprimé par nos soins avec le matériel de la  
mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.

## MOT DU MAIRE



2022 est derrière nous... Année marquée par bien des côtés négatifs. En cela nous ne la regretterons pas. Mais elle a été marquée aussi par bien des moments heureux, particulièrement les manifestations où nous nous sommes retrouvés : le troc des plantes du Comité des Fêtes, le concert des trompes de chasse organisé par le conseil, la soirée pétanque, le marché de Noël de l'association Le Jardin Métissé et le goûter des enfants avec le Père Noël.

Les projets du conseil continuent à avancer lentement mais sûrement. La dernière tranche de l'enfouissement des réseaux touche à sa fin. Le premier chantier, autour de l'église, a été réalisé en 1997 pendant le mandat de Michel Jeannotin. Les maires qui lui ont succédé, Lucien Guyard et Vincent Combe, ont continué l'enfouissement dans les autres rues. De ce fait, aujourd'hui tous les réseaux du bourg sont enfouis. Les lampadaires anciens ont été remplacés par des candélabres LED plus esthétiques. L'éclairage est presque entièrement au LED plus économe en énergie (il ne reste plus que deux lampadaires à changer).

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris en 2024, l'Etat a souhaité encourager le sport dans les communes peu équipées. Nous avons ainsi pu bénéficier d'une subvention pour un terrain multisports qui verra le jour sur le stade au printemps. Nous espérons que jeunes et moins jeunes profiteront de l'installation.

Nous accueillons avec plaisir l'association 'Le Jardin Métissé' nouvellement créée. Elle a pour objectif de cultiver un jardin partagé. Elle proposera, comme le Comité des Fêtes et le conseil, des activités tout au long de l'année nous permettant ainsi de passer un moment convivial ensemble.

Les événements lointains comme les plus proches nous impactent et nous laissent présager un avenir incertain. Il est donc devenu important d'entretenir la solidarité et l'entente entre nous. Dans cet esprit, je souhaite à tous les Gironvillois et les Gironvilloises une bonne année 2023, bonheur, bonne santé et bienveillance les uns envers les autres.

Marian Watts, Maire

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

*Françoise Dolto*



## AU REVOIR A CORINNE



Après 8 années passées au poste de secrétaire de mairie à Gironville, je me suis lancée sur le même profil de poste à la mairie de Boiscommun, mais qui est une commune plus importante avec ses 1 132 habitants.

Ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que j'ai quitté votre charmante mairie pour laquelle j'ai donné tout mon savoir-faire au profit des élus qui m'ont accompagnée et aux administrés qui avaient besoin de mon aide dans le montage de leur dossier.

Ce fut un plaisir de partager les réunions des commissions et de conseil municipal ainsi que vos cérémonies et fêtes, ou tout simplement des moments de vie.

Encouragée par Marian, j'ai voulu faire évoluer mes connaissances et accroître mes compétences en gérant des dossiers de marché plus nombreux et des dossiers plus importants. C'est ainsi que l'annonce de la mairie de Boiscommun m'a interpellée.

Boiscommun reste une commune à taille humaine, c'est ce que je recherchais, mais je me prépare peut-être à d'autres horizons car l'avenir des communes rurales reste incertain.

Un grand merci à Vincent qui m'a embauchée, à Marian qui m'a beaucoup apporté, à tous les conseillers pour leur bienveillance et à vous, habitants de Gironville, qui venez en mairie toujours avec le sourire. Je souhaite que vous réserviez le même accueil à Florence.

A bientôt.  
Corinne

## BIENVENUE A FLORENCE

Venant d'une commune de plus de 5000 habitants, j'ai eu l'opportunité et la chance, d'intégrer, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, une jolie petite commune de 165 habitants, une nouvelle équipe et j'en suis ravie.

La municipalité ainsi que les habitants de GIRONVILLE m'ont accueillie à bras ouverts. Je m'attacherai à remplir au mieux les missions qui me seront confiées ;

Merci à Corinne, la précédente secrétaire, pour son aide précieuse lors de mon installation. Merci à la municipalité et aux habitants de GIRONVILLE pour votre accueil chaleureux.

Florence HERRY



## DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Eclairage public

En vue de réduire la facture de consommation d'électricité à la charge de la commune, l'éclairage public s'éteint désormais la nuit de 22h00 à 6h00. En outre, nous avons raccourci la période d'illumination de Noël à cinq semaines au lieu de deux mois.



### L'enfouissement rue du Chemin Creux

L'entreprise Sobeca a géré le chantier d'une façon très professionnelle et efficace en maintenant de bonnes relations avec les élus et les riverains. Malheureusement nous attendons, comme pour chaque tranche d'enfouissement des réseaux, le raccordement au réseau Haute Tension, prévu pour le 1<sup>er</sup> mars 2023. A la suite de cette intervention les poteaux seront déposés.

### Carte communale

La procédure suit son cours. La prochaine étape sera l'enquête publique prévue avant l'été.

### Cimetière

Le conseil a voté le règlement du cimetière et du jardin du souvenir. Si vous souhaitez obtenir une copie il suffit d'en faire la demande en Mairie. L'affichage au cimetière est prévu.

### City stade

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques en 2024, le gouvernement a proposé d'aider les communes à financer l'installation d'un city stade pour encourager la pratique du sport. Le conseil a décidé de profiter de cette opportunité. Notre demande de subvention a été acceptée et le city park sera installé sur le terrain de sports au printemps.



Terrain multisports de Chaintreaux

### Récupérateurs d'eau de pluie

Afin de réduire la consommation d'eau du réseau pendant l'été, il a été décidé d'installer des récupérateurs d'eau de pluie dans la commune. Les agents techniques pourront ainsi arroser les massifs.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### PASSAGE BALAYAGE

Les dates de passage de balayage de la commune pour l'année 2023 sont les suivantes :

- LUNDI 6 FÉVRIER
- LUNDI 15 MAI
- LUNDI 7 AOUT
- LUNDI 13 NOVEMBRE

Ce planning sera respecté sauf en cas d'intempéries ou de pannes.

Dans la mesure du possible merci de permettre le passage de la balayeuse en évitant de garer les véhicules dans la rue

### LA DERATISATION

La Société AUROUZE accompagnée de Gérard a effectué du porte à porte courant décembre afin de sensibiliser la population sur la prolifération des rats. Des sachets raticides ont été distribués. Nous vous rappelons qu'il en est de la responsabilité de chacun et vous incitons à faire preuve de vigilance aux abords de vos bâtiments agricoles ou autre hangar, de façon à limiter la profusion des rats. Des sachets restent à votre disposition à la mairie.

Par ailleurs, sur votre demande la Société AUROUZE se propose d'intervenir pour établir un devis dans le but de renforcer la mise en place d'une dératisation.

**ATTENTION !!** Les raticides peuvent malheureusement avoir des effets lourds sur les animaux. Il est donc vivement conseillé d'utiliser des postes d'appâtage pour sécuriser les raticides et de les rendre inaccessibles aux animaux. Pensez aussi aux hérissons qui restent une espèce protégée.

Nicole et Gérard

### RECENSEMENT

Cette année, la Commune de GIRONVILLE fait partie du recensement de la population.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque Commune.

Un agent recenseur, recruté par la Mairie vous rend visite et muni d'une carte tricolore, vous donnera un questionnaire à remplir ou vous remettra les codes dans votre boîte à lettres pour vous recenser en ligne. Vos réponses resteront confidentielles. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transports à développer...).

Attention, le recensement est obligatoire, mais c'est avant tout un devoir civique.

Merci de réserver le meilleur accueil possible à l'agent recenseur.

Le recensement de la population a commencé le 19 janvier 2023.





## FÊTES ET CÉRÉMONIES

### Soirée pétanque le 5 août

Au printemps le terrain de boules a été remis en état par les agents techniques et François Cousin ; il fallait profiter d'une belle soirée d'été pour l'inaugurer. Une cinquantaine de personnes, habitants de la commune et leurs parents et amis se sont retrouvés pour la soirée, les grands attirés par la pétanque et les plus jeunes par le foot ... La soirée s'est clôturée autour du barbecue et des plats apportés par les participants.



### Concert des trompes de chasse



Une assistance nombreuse et enthousiaste est venue le 17 septembre 2022 écouter les Echos de Franchard, sonner les trompes de chasse. Un concert qui a enchanté le public.

## Une après-midi terrifiante à Gironville – Halloween

Le dimanche 30 octobre 2022, un défilé effroyable est passé dans Gironville bourg. Une troupe de petits monstres (certains étaient plutôt grands d'ailleurs) ont sillonné de part en part le village en quête de bonbons !

La chasse a été très bonne pour nos chers petits monstres, 12 kilogrammes et quelques ont été partagés lors d'un verre de jus de fruit offert par la commune.

Heureusement pour eux, Fleur, de peur de se faire croquer par cette bande de monstres, les a aidés en portant leur butin dans ses paniers horribifiques.

Je pense bien qu'ils attendent avec impatience Halloween 2023 pour remettre le couvert en espérant qu'ils se multiplient pour le plus grand bonheur de Fleur et de leurs parents !

Merci à tout ceux ayant ouvert leur porte et ceux ayant calmé leur insatiable soif de bonbons avec des offrandes. Ce qui nous a permis de ne pas avoir un mauvais sort sur le village...

Quelques preuves en image pour les plus sceptiques d'entre vous :





## Le 11 novembre



La 11<sup>e</sup> heure du 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois en 1918 le clairon a sonné l'armistice de la première guerre. Pour la cérémonie de commémoration en hommage aux morts pour la France une vingtaine de personnes se sont réunies devant le monument aux morts. Après la lecture du discours officiel, les adjoints ont déposé des gerbes et des chrysanthèmes au pied du monument. La cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié dans la salle des fêtes.

## Noël des enfants, le 18 décembre 2022



La surprise de Monsieur Babass, spectacle de clown, qui a beaucoup amusé les enfants et les grands ...

Avant l'arrivée du Père Noël, accompagné de Fleur, l'ânesse, amie des enfants est contente d'apporter les cadeaux.



Et, la surprise pour le plaisir des enfants ... le traineau du Père Noël, fabriqué par François Cousin. Un beau travail que les enfants ont vite adopté ! Et puis est arrivée l'heure du goûter : boissons, gâteaux faits maison par Madame Labeau et Madame Coulon, pains d'épice et brioches de la boulangerie, rue du fort à Puiseaux. Le nouveau propriétaire est Monsieur Charpentier, habitant du village.



#### **Distribution des paniers aux anciens**

Le lendemain le Père Noël a rendu visite aux aînés pour leur apporter un panier de gourmandises.  
Un moment d'échange et de convivialité apprécié de tous.



## ASSOCIATION DU COMITE DES FETES DE GIRONVILLE

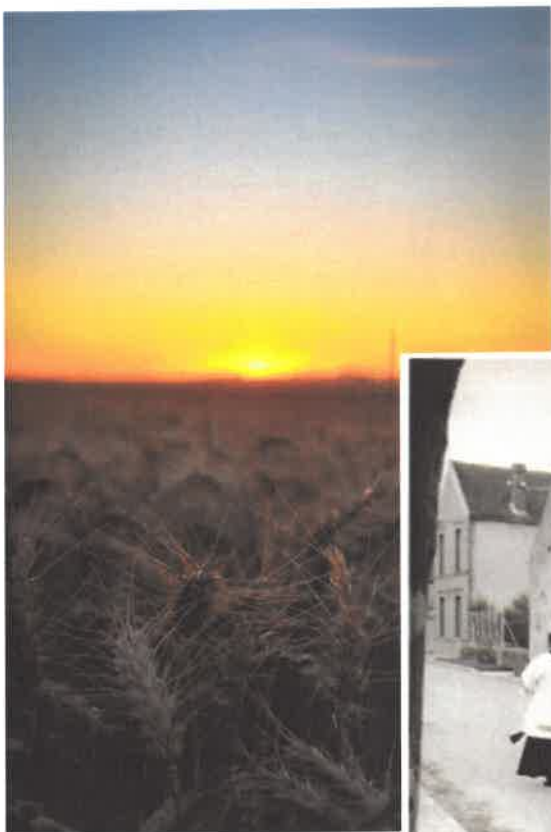
Tout d'abord, toute l'équipe du Comité des fêtes de Gironville vous souhaite une très belle année 2023 !

Cette année a débuté par l'assemblée générale ordinaire annuelle, l'équipe s'est agrandie et a accueilli de nouveaux membres bénévoles et au bureau. Le calendrier 2023 des manifestations a été établi :



Le samedi 8 avril 2023, Journée citoyenne (ramassage des déchets dans le village)  
Le dimanche 14 mai 2023, Brocante avec exposition de véhicules anciens  
Le samedi 24 juin 2023, repas grillade (sur inscription)  
Le samedi 7 octobre 2023, après-midi jeux de société

Voici les trois gagnants du concours photo 2022 :



*S.D, Goldenight. 2022*



*C.P, Au cœur des sapins de l'école, 2022*



*B.C, Procession à Gironville, 1961*



## LE JARDIN METISSE



**Contact :**

**Mail :**  
[lejardinmetisse@gmail.com](mailto:lejardinmetisse@gmail.com)

**Facebook**  
*Le Jardin Métissé*

L'association s'est créée fin août 2022 à l'Assemblée Générale constitutive réunissant ceux qui étaient intéressés par le projet d'un jardin partagé. Elle a pour objectif « de créer et de gérer un espace commun de jardinage, un verger, des plantations d'arbres divers ... », c'est-à-dire « un lieu privilégié pour développer le lien intergénérationnel, l'ouverture aux autres et les échanges citoyens. »

Le samedi 17 décembre, date de la première manifestation, «le Marché de Noël» a rencontré un vif succès.

La Vente de produits faits maison (biscuits divers, accras, pâtés antillais, confitures, kanelbullar), ont suscité la curiosité.

Les dégustations en tout genre accompagnées de vin chaud ont créé une ambiance chaleureuse et conviviale qui a favorisé les échanges entre les visiteurs.

*A refaire l'année prochaine !*



*En plus de son activité principale l'association proposera des animations dans le village ouvertes à tout le monde !!!*

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

<b>Mars</b>	 Atelier : créer un hôtel pour insectes	Le Jardin Métissé
<b>Avril</b>	Le 8 : Journée citoyenne – nettoyage de la commune	Le Comité des Fêtes
	Pâques : la chasse aux œufs 	Le conseil
<b>Mai</b>	Le 14 : Brocante 	Le Comité des Fêtes
<b>Juin</b>	Le 24 : Repas/grillade sur la place de l'église	Le Comité des Fêtes
<b>Juillet</b>	Le 14 : Jeux suivi d'un goûter 	Le conseil
<b>Septembre</b>	Soirée pétanque 	
<b>Octobre</b>	 Le 7 : Après-midi jeux	Le Comité des Fêtes
	Halloween 	Le Jardin Métissé et l'Attelage de la Gazelle
<b>Décembre</b>	 Le 10 : Noël des enfants	Le conseil
	Les 16 et 17 : Marché de Noël 	Le Jardin Métissé

## UN SYNDICAT : le S.D.E.S.M. (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne)



Le **S.D.E.S.M.**, regroupant 446 communes et 2 communautés d'agglomération adhérentes, est la principale autorité organisatrice de la distribution d'énergie en Seine-et-Marne. Il assure les travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques basse tension, contribue à la rénovation énergétique des bâtiments publics, porte des projets visant la production d'énergie renouvelable, et soutient la rénovation des parcs d'éclairage publics.

A Gironville, le S.D.E.S.M gère les chantiers d'enfouissement de réseaux et assure la maintenance de l'éclairage public.

### Un peu d'histoire

En février 1878 sont installés avenue de l'Opéra à Paris 62 foyers pourvus de lampe à arc électrique. En ce qui concerne l'éclairage public c'est la première fois que l'électricité remplace le gaz mais le résultat n'est pas satisfaisant car la lumière n'est pas stable. La lampe à incandescence apparaît en 1879 mais le résultat n'est toujours pas concluant car les lampes consomment beaucoup d'énergie. C'est grâce aux travaux de Thomas Edison que l'éclairage à l'électricité peut enfin rivaliser avec l'éclairage à gaz.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle les villes commencent à s'éclairer à l'électricité mais les villages restent dans l'obscurité. Pour les notables ruraux il devient vite évident que les entreprises privées ne vont pas installer l'électricité à la campagne. En conséquence, les communes vont s'engager dans le processus d'électrification.

Le 15 juin 1906, est votée par le Parlement la première loi organique concernant le transport et la distribution d'énergie. Elle précise que la distribution publique de l'électricité est placée sous la responsabilité et le contrôle exclusif des collectivités locales dans le cadre d'une économie de concession.

A Gironville le sujet est soulevé en réunion du conseil pour la première fois le 18 août 1922. Le conseil confirme « *son intention de faire aboutir le plus rapidement possible le projet de distribution d'énergie électrique dans le canton de Château-Landon* ». Réunis à l'Hôtel de Ville de Château-Landon les maires du canton estiment « *à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu de former un syndicat intercommunal cantonal, les communes paraissant avoir pratiquement avantage selon leur position respective, soit à agir isolément, soit à s'unir à un groupement voisin, soit enfin dans certains cas à constituer un syndicat local de deux ou trois d'entre elles* ». Finalement, le 29 avril 1923, les conseillers de Gironville décident de se grouper avec Arville et Ichy. Le 5 juillet 1925 le conseil, « *vu le désir des habitants d'avoir au plus vite l'électricité, demande le rattachement de la commune au syndicat d'électrification de la Chapelle-la-Reine* ».

Avec le passage du temps, les syndicats se sont regroupés pour couvrir un plus grand territoire. La loi du 7 décembre 2006 prévoit la constitution d'entités publiques au moins départementales. Le SDESME a été fondé par les deux syndicats les plus importants en superficie et population et sa création au 1er janvier 2014 a été entérinée par l'arrêté préfectoral du 18 mars 2013.



## LES ORDURES MENAGERES : SITOMAP



**ENCOMBRANTS :  
DATE À RETENIR  
le 8 février 2023**



## CONTENEURS À VERRE



Les conteneurs à verres sont destinés à recevoir uniquement :

- bouteilles,
- pots/bocaux en verre,
- flacons,

sans bouchon ou capsule à l'exclusion de tout autre déchet verre qui doit être obligatoirement déposé en déchèterie.

Nous déplorons l'état de saleté aux abords du conteneur à verre. C'est non seulement très désagréable pour les personnes qui viennent déposer des bouteilles dans la colonne mais aussi dangereux pour les enfants et les animaux.

Nous vous demandons donc de respecter les consignes.



## LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### Plus simple, plus connectée, plus responsable et toujours distribuée 6j/7.

Pour vos envois quotidiens  
**La Lettre verte**

- Avec une option de suivi à 0,50 €<sup>(1)</sup> pour savoir quand votre courrier a été remis dans la boîte aux lettres du destinataire.



**1 €16<sup>(2)</sup>**  
Distribuée en J+3<sup>(3)</sup>

Pour vos envois importants  
**La Lettre Services Plus**

- Sans indus<sup>(4)</sup>.
- Possibilité d'entrer depuis votre boîte aux lettres<sup>(5)</sup>.
- Notifications SMS de la prise en charge et de la distribution<sup>(6)</sup>.
- Compensation financière forfaitaire en cas de délai de distribution excessif<sup>(7)</sup>.

libère aussi pour l'envoi de petites marchandises.



**2 €95<sup>(8)</sup>**  
Distribuée en J+2<sup>(9)</sup>

Pour vos envois urgents  
**La e-lettre rouge**

- Courrier rédigé depuis laposte.fr ou en bureau de poste, avec un accompagnement dédié.
- Envoyé avant 20 h<sup>(10)</sup> et distribué dès le lendemain par le facteur<sup>(11)</sup>.
- Imprimé par La Poste dans un site à proximité du destinataire.
- Option de suivi à 0,50 €<sup>(12)</sup>.



**1 €49<sup>(13)</sup>**  
Distribuée en J+1<sup>(14)</sup>

Pour vos envois recommandés  
**La Lettre recommandée**

- Preuve de dépôt et de réception<sup>(15)</sup>.
- Assurance<sup>(16)</sup>.
- Possibilité d'ajouter des options<sup>(17)</sup>.

Vous pouvez également envoyer votre lettre recommandée depuis laposte.fr.



**4 €83**  
Distribuée en J+3<sup>(18)</sup>

### Les timbres achetés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 peuvent-ils toujours être utilisés<sup>(19)</sup> ?

La nouvelle gamme est commercialisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Vous pouvez toujours utiliser vos timbres achetés avant cette date. Les courriers sont simplement distribués selon les nouveaux délais de distribution. À titre d'exemple, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un timbre prioritaire ou un timbre vert acheté en décembre 2022 permettra la distribution d'un courrier dans un délai de 3 jours indicatifs en métropole.

**Astuce : vous pouvez aussi acheter et imprimer vos timbres en ligne.**  
Plus d'informations sur [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

(1) Voir conditions contractuelles des offres. (2) Tarif en vigueur au 01/01/2023. À partir de/tiers de taxe. (3) Délai de distribution indicatifs. Voir conditions contractuelles des offres. (4) Service réservé à conditions d'éligibilité et disponible uniquement en France métropolitaine, voir conditions contractuelles de l'offre. (5) Avant 20 h, heure locale de destination en France métropolitaine et dans les DOM. (6) Délai de distribution indicatif en France métropolitaine et dans les DOM.

## DEMARCHAGE TELEPHONIQUE



Selon une enquête de l'UFC-Que Choisir de 2017 les consommateurs recevaient en moyenne quatre appels par semaine pour des propositions non désirées. Aujourd'hui nous sommes probablement dérangés beaucoup plus souvent...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le démarchage téléphonique sauvage est sous joug de nouvelles règles. Les démarcheurs ne peuvent plus utiliser des numéros aléatoires mais des numéros précis. De quoi vous permettre de filtrer vos appels.

Les 06 et 07 sont réservés aux communications interpersonnelles. Les démarcheurs ont l'interdiction de les utiliser. Un humain sera forcément au bout du fil et non pas un système automatisé.

### **LES NUMEROS DES DEMARCHEURS**

Voici les numéros dont il faut se méfier :

0162, 0163, 0270, 0271, 0377, 0378, 0424, 0425, 0568, 0569, 0948 et 0949

### **VIGILANCE POUR LES NUMEROS 09**

Ceux-ci pourront être utilisés par des démarcheurs mais aussi par des plateformes techniques et des particuliers.

Derrière un 937, un 0938 ou un 0939 peut se cacher un livreur de colis ou un chauffeur de VTC, des services que vous avez commandés à des entreprises et qui, donc, vous concernent.

De leur côté les démarcheurs se voient réserver les 0948 et 0949.

### **A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> MARS 2023**

A partir de cette date les démarcheurs devront respecter des plages horaires précises : entre 10h00 et 13h00, puis de 14h00 à 20h00 les jours ouvrables ; on ne pourra plus vous appeler les week-ends et jours fériés.

Il sera également interdit pour un même professionnel de contacter un même consommateur plus de quatre fois par mois. Exception faite pour ceux qui ont donné leur accord pour recevoir ce type d'appel. Si le consommateur refuse ce démarchage lors de la conversation, il ne pourra pas être recontacté avant 60 jours à compter de ce refus.



## UNE PAGE D'HISTOIRE

### LE CIMETIERE

Je n'ai pas trouvé beaucoup d'archive sur ce sujet.

En 1881, Monsieur le Maire GUYARD Emile et son conseil municipal, envisagent la construction d'un cimetière après la vente de la vieille école.

En 1885 le 12 mai, Monsieur le Maire JAILLANT Eugène et son conseil municipal, acquièrent un terrain appartenant à Monsieur VIALLET pour l'emplacement du nouveau cimetière, pour la somme de 900 Francs.

En 1894, désaffectation de l'ancien cimetière.



### MONUMENT AUX MORTS

En 1919, Monsieur VANNIER Paul, Maire et le conseil, projette la construction d'un « Monument aux Morts » en l'honneur des enfants de la commune morts pour la France .

Il sera élevé sur la place publique au centre du village et vote une somme de 3000 francs qui sera prélevée sur les fonds de l'exercice 1919.

Il a fallu modifier la traversée du village pour la construction du monument. Le nouvel alignement projeté permit la réalisation du projet, la route ayant une largeur suffisante.

Le dessin et le devis du « Monument aux Morts » ont été dressés par Monsieur CHASSEIGNEAUX marbrier à Puiseaux (Loiret).

Le devis de l'entourage établi par Monsieur COLLE plombier zingueur à Bromeilles (Loiret), montant

- 2540 francs pour le monument
- 1088 francs pour l'entourage

#### Séance du 10 décembre 1982

Monsieur POCHON Maurice Maire et son conseil municipal, après délibération, décident de faire procéder à la réfection de l'entourage du « Monument aux Morts » devant la mairie :

- Enlèvement du grillage en très mauvais état ;
- Arrachage des tilleuls ;
- L'entourage sera composé d'une rangée de thuyas, travaux faits en septembre 1985, 3<sup>ème</sup> tranche du contrat rural.

1<sup>er</sup> contrat rural en 1983.

Ghislaine



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# GÂTINAIS VAL-DE-LOING

*20 communes, environ 20.000 habitants*

*Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Egreville, Gironville, Ichy, Lorrez-le-Bocage-Préaux, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville, Poligny, Souppes-sur-Loing, Vau-sur-Lunain, Villebéon.*



Jean-Jacques HYEY  
Président C.C.G.V.L.

16 route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON – TEL : 01.64.29.20.48 – Email : ccgvl@ccgvl77.fr

La C.C.G.V.L. a **5 compétences obligatoires** dont celle du **Développement économique** avec notamment la **promotion du tourisme** et la gestion des offices de tourisme.

## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing se prépare à signer une nouvelle Convention Territoriale Globale, avec les partenaires institutionnels et financiers :

- la Caisse d'Allocations Familiales de SEINE ET MARNE, et la Mutuelle Sociale Agricole.

Cette convention de partenariat, document juridique, garantit la poursuite des financements, elle est établie entre la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de cinq ans, la Mutuelle Sociale Agricole pour une durée de trois ans et la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing. Elle n'est pas un dispositif financier mais permet à l'ensemble des partenaires de participer au projet du territoire.

D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent également être signataires : l'Etat, le Conseil départemental, Pôle emploi, etc.

Cela peut concerner plusieurs domaines : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc.

Toutes ces actions seront évaluées tout au long de ces cinq années sur le territoire auprès de tous ces acteurs.

La Convention Territoriale Globale facilite le développement des services aux familles mais elle permet aussi de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.

Le plan d'actions défini dans la Convention Territoriale Globale s'articule avec d'autres et prend naturellement sa place dans des contrats qui portent des dimensions globales sur le territoire comme le contrat de ville, le contrat de ruralité, le contrat de relance et de transition écologique, le projet éducatif de territoire, etc.

Pour développer les services aux familles et soutenir la coopération entre les acteurs, il existe plusieurs leviers :

- le bonus "territoire Convention Territoriale Globale" soutient le fonctionnement des services aux familles et encourage leur développement : crèches, accueils de loisirs, relais petite enfance, lieu d'accueil parent-enfant, ludothèques, etc.
- un co-financement des dépenses de diagnostic, d'ingénierie et des fonctions de coopération sur le territoire.

La Convention territoriale globale est animée sur le territoire par le conseiller territorial de la Caisse d'Allocations Familiales et un chargé de coopération soutenu par la collectivité locale.

La Commune de Gironville signataire de cette convention peut solliciter, une demande de prêt auprès de ces organismes pour le financement d'un projet.

## ETAT CIVIL



Par une belle journée d'été, le samedi 16 juillet 2022, à 17h, Stéphanie et Cyrille se sont mariés en mairie de Gironville. Après un long périple, ils se sont installés dans la commune où ils ont trouvé leur lieu de paix, leur nid d'amour.



Lindy et Raven, leurs deux chiennes ont participé à la cérémonie car elles ont apporté les alliances.



Nous souhaitons de longues années de bonheur aux mariés !



## LA PAROLE À NOS AÎNÉS

Gillette est née à Pilvernier « le Petit Hameau de Gironville » le 7 avril 1938. Elle est la cinquième enfant d'une fratrie de 11 enfants.

En 1945, toute la famille déménage et vient s'installer à Gironville. Monsieur MARTEAU, l'instituteur de l'époque se retrouve avec des élèves supplémentaires. A l'âge de 11 ans, sa maman décède, quelle tristesse pour elle et ses frères et sœurs.



Elle s'est mariée le 28 décembre 1957 avec Michel JEANNOTIN cultivateur au village. De cette union est née 5 enfants, 2 garçons, trois filles, 12 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants.

Michel a été Maire du village de 1992 à 2001 et malheureusement il nous a quittés le 31 mars 2021 après une longue maladie, laissant un grand vide dans sa famille et dans le village.

Gillette a beaucoup aidé et soutenu son mari dans tous les aléas de sa vie. Elle est une maman, une grand-mère et une arrière-grand-mère très attentive.

Elle est restée très active, « son jardin », le tricot une de ses passions et surtout une grande cuisinière et pâtissière très appréciée de tout son entourage.

Gillette, tu as le sens de l'hospitalité. Je te souhaite encore une longue vie, entourée de toute ta grande et charmante famille.

GHISLAINE

## LE COIN DE LA NATURE ...

### Les coups de pouce pour l'hiver !



*Hérisson – Gironville*



*Mésange Charbonnière – Gironville*

La faune hibernante de Gironville s'est endormie pour un long sommeil jusqu'au Printemps. Les chauves-souris, escargots, fourmis, hérissons, crapauds, les lérots et tant d'autres ne seront revus qu'aux beaux jours, mis à part quelques-uns se réveillant de temps à autre pour reprendre des forces comme le Hérisson !

La sécheresse et le grignotage des zones nourricières rendent la survie du hérisson difficile. Par conséquent il n'arrive pas à faire des réserves de graisse suffisantes pour survivre pendant tout l'Hiver.

Ce petit allié des jardiniers et des amoureux des balades en nature se nourrit principalement d'insectes (tiques...) et de petits invertébrés (escargots, limaces...).

Malheureusement les effectifs du hérisson ne font que décroître d'année en année, les principales causes de mortalité sont : les collisions routières, les accidents de jardin (tondeuse, débroussailleuse, feu de tas de feuilles/branches), empoisonnement (tue limace) et bien sûr sous nutrition.

La principale chose à retenir pour aider ce petit carnivore :

**un hérisson vu en plein jour = un hérisson mourant** (toute l'année)

Première réaction à avoir dans ce cas : le **mettre en sécurité** dans un **carton** assez haut avec une **serviette** et une **bouteille d'eau chaude** (attention qu'elle ne soit pas brûlante, même en plein été). Vous pouvez après **contacter le centre de protection de la faune sauvage\***.

Pour la période hivernale : **un hérisson plus petit que votre main ou décharné ou encore blessé est aussi un hérisson en danger.**

Pour leur donner un **coup de pouce** : un point de **nourrissage** (croquette pour chat, de préférence chaton au poulet), un **lieu pour hiberner** (tas de branche, haie, abri spécialement pour eux...), ne pas déranger les lieux d'hibernation lors de cette période (attention à la période de reproduction). **Et pour toute la faune** : un récipient d'eau propre surtout en période de gelée/canicule. Attention à mettre de quoi ressortir au cas où un animal tomberait dedans (une pierre par exemple).

Vous pouvez aussi trouver une **mine d'information** sur le Facebook « **Alliance Hérisson** » que ça soit pour les **aider**, les **protéger**, construire un **nid** qui ne représente aucun danger (attention à ceux vendus dans les commerces), les **premiers gestes qui sauvent** ...

\*Centre de soins de la faune sauvage du Loiret

Adresse : 114 Chemin de la Font Pierrée, 45530 Combreaux

Téléphone : 06 77 81 11 22 – envoyer un sms avec la photo de l'animal, votre adresse, votre Nom et Prénom ainsi que le numéro à joindre, ils vous recontacteront dès que possible.

Et pour les amoureux des oiseaux :

Leur donner un coup de pouce, c'est aussi pouvoir les observer et pourquoi pas apprendre à les reconnaître.

Il faut cependant respecter quelques consignes :

- Mettre les distributeurs de nourriture hors de danger des prédateurs et des intempéries
- Penser à désinfecter régulièrement le matériel pour éviter la propagation de maladie
- Si votre bar à oiseau a du succès n'hésitez pas à multiplier les points pour éviter les conflits
- Ne pas stopper brutalement l'accès à la nourriture
- Eviter toute nourriture humaine (trop salée/sucrée/cuits)
- Eviter les boules de graisse avec filet et graisse animale.

Ce que vous pouvez mettre dans vos mangeoires : mélange de graine (ex : tournesol (non cuit/salé), millet, lin, avoine, maïs), boules de graisse, vers de farine déshydratés.

N'hésitez pas à transmettre à la mairie les photos des oiseaux observés dans votre jardin à Gironville !

## PRODUITS LOCAUX



**ATTELAGE**  
de la Gazelle

[attelagedelagazelle@gmail.com](mailto:attelagedelagazelle@gmail.com)

Jean-Michel et Eva  
8 Rue Grande  
77890 GIRONVILLE

☎ 06.81.54.91.09



Gladys  
**AOUES**

Conseiller en immobilier



☎ 06 58 01 00 32

✉ [gladys.aoues@iadfrance.fr](mailto:gladys.aoues@iadfrance.fr)

📍 Sud Seine et Marne - Nord Loiret

Suivez-moi

[iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)

IERE AOUES - Gladys, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RCSA de Melun sous le numéro 842125277 (sans déduction de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilière sous le numéro de la garantie IAD France SAS.



Sébastien Tapon, Elagueur  
Aux arbres, etc. - ☎ 06.84.74.06.65

**Domaine Saint-Pierre**

BIENVENUE AU DOMAINE SAINT-PIERRE

*Un lieu d'exception pour vos plus beaux événements*

Lieu Dit : Saint-Pierre à Gironville - Tél : 06 80 40 86 14

Courriel : [contact@ledomainsaintpierre.com](mailto:contact@ledomainsaintpierre.com)

<http://www.ledomainsaintpierre.com>

**La Ferme de L'Avenir!**  
Le lieu parfait pour accueillir  
un événement parfait.

Lieu Dit : l'Avenir à Gironville - Tél : 06 73 18 12 43

Courriel : [contact@lafermedelavenir.com](mailto:contact@lafermedelavenir.com)

[www.lafermedelavenir.com](http://www.lafermedelavenir.com)

**Les Fruits Rouges de Mon Jardin**



Producteur de fraises  
et de tomates – Vente  
de fruits et légumes de  
saison à la ferme

17 rue de Milly – VERTEAU  
77760 CHEVRAINVILLIERS

Tel : 06 29 68 82 76

[lesfruitsrougesdemonjardin@gmail.com](mailto:lesfruitsrougesdemonjardin@gmail.com)

Ferme de Filbois  
Aufferville

Vente directe à la ferme

Le jeudi : 14h30 à 18h00

Le vendredi : 9h30 à 12h00 et 14h30 à 19h00

Le samedi : 9h30 à 13h00

De poulets, pintades, lapins, œufs, agneaux en  
saison et aussi porc, légumes, fromage, miel,  
confitures, jus de fruits ...



**Le Généreux**

restaurant / pizzeria

10 place de la République 77570 CHATEAU-LANDON -

Tel. : 01 60 55 19 77

Fermé le lundi



TELEPHONE 06-40-44-33-57

MAIL: [bongrain.sylvain@gmail.com](mailto:bongrain.sylvain@gmail.com)



## CONTACTS UTILES

<p>Service-Public.fr </p> <p><b>URGENCE Qui appeler ?</b></p> <table border="0"> <tr> <td><b>SAMU</b></td> <td><b>POLICE SECOURS</b></td> <td><b>POMPIERS</b></td> <td><b>URGENCE SMS</b></td> <td><b>EN MER</b></td> <td><b>EUROPE</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>15</b></td> <td><b>17</b></td> <td><b>18</b></td> <td><b>114</b></td> <td><b>196</b></td> <td><b>112</b></td> </tr> <tr> <td>Urgence médicale</td> <td>Signaler une infraction</td> <td>Situation de péril ou accident</td> <td>Accessible par application ou SMS</td> <td>Sauvetage en mer</td> <td>→ Urgence médicale → Infraction → Péril</td> </tr> </table>	<b>SAMU</b>	<b>POLICE SECOURS</b>	<b>POMPIERS</b>	<b>URGENCE SMS</b>	<b>EN MER</b>	<b>EUROPE</b>							<b>15</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>114</b>	<b>196</b>	<b>112</b>	Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril	<h3>DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE :</h3> <p>09 72 67 50 77</p>  <p>L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU</p>
<b>SAMU</b>	<b>POLICE SECOURS</b>	<b>POMPIERS</b>	<b>URGENCE SMS</b>	<b>EN MER</b>	<b>EUROPE</b>																				
																									
<b>15</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>114</b>	<b>196</b>	<b>112</b>																				
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril																				
<p><b>DECHETTERIE DE PUISEAUX</b> Chemin des Marais</p> <p><b>Horaires :</b> Lundi, jeudi et samedi : de 8h30/12h-et de 13h30/17h mercredi : 13h30/17h</p> 	<p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING</b></p> <p>16 Route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON Tél : 01 64 29 20 48 Lundi au vendredi : 9h/12h -14h/17h</p> 																								
<p><b>PHARMACIE DE GARDE</b> </p> <p>Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et un site internet (monpharmacien-idf.fr), identifier la pharmacie la plus proche : en journée, d'urgence, la nuit, et de garde les dimanches et jours fériés.</p>	<p><b>MAISON DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE DE NEMOURS</b></p> <p>1 rue de Beauregard- 77140 Nemours Tél : 01 60 55 20 00</p> 																								
<p><b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE</b></p> <p>MAIRIE D'ARVILLE : Rue de la Mairie - 77890 Arville Tél : 01 64 28 71 61</p> 	<p><b>CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE NEMOURS</b></p> <p>4 rue des Tanneurs - 77140 Nemours Tél 01 64 45 51 61 – mail : sip-sie.nemours@dgfip.finances.gouv.fr</p> 																								
<p><b>Une question administrative ? Services et formulaires en lignes sur :</b></p>  <p><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> Liberté Égalité Fraternité</p> <p><b>Service-Public.fr</b> Le site officiel de l'administration française</p>	<p><b>VOS DEMANDES DE PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ</b> </p> <p><u>Toute mairie équipée d'une station d'enregistrement, exemples :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mairie de Nemours</li> <li>➤ Mairie de Souppes sur Loing</li> <li>➤ Mairie de Beaune la Rolande</li> <li>➤ Mairie de Puisseaux</li> </ul> <p><b>Prendre rendez-vous</b></p>																								